



Le Passage Actualités

Septembre 2022

Editorial

Voici le deuxième numéro de notre lettre de liaison « Le Passage Actualités » ...

Dès le début, nous avons dit que ce support de communication aurait un rythme de publication ... aléatoire !

Heureusement que nous avons prévenu car, effectivement, le numéro précédent remonte maintenant au mois de décembre dernier.

Eloge à la lenteur sans doute, à contre-courant du flot d'information continue des réseaux sociaux...

Pourtant, depuis décembre, nous ne sommes pas restés les mains dans les poches. Ce nouveau numéro permettra donc d'informer l'ensemble des adhérents de l'association Le Passage Accueil Migrants Monplaisir des dernières nouvelles de nos activités ...

Peut-être que cela donnera également envie à d'autres personnes de venir nous rejoindre !!

Nous gérons actuellement deux appartements dans le quartier pour accueillir des migrants ...

Cela reste évidemment très modeste au regard des besoins constatés.

Mais on peut dire aussi que, en un an, nous avons doublé le nombre d'appartements mis à disposition !!!

Jean-Paul, Président

A propos de l'appartement rue Seignemartin, à Lyon 8^{ème}, où habite la famille C. (Amadou et ses 2 enfants Naby et Mohamed).

Quelques photos de l'appartement rue Seignemartin



Un point rapide sur la situation de la famille

En octobre, cela fera 4 ans que cette famille est en France ... En nous appuyant sur la circulaire Valls, nous allons donc pouvoir commencer les démarches auprès d'une avocate que nous connaissons bien, spécialisée dans le droit des étrangers, pour préparer le dossier de demande d'une carte de séjour « vie privée / vie familiale » avec droit de travail. Ce n'est pas gagné d'avance mais il y a plusieurs éléments très favorables qui nous permettent d'espérer cette régularisation.

En attendant, le papa continue de faire quelques petits travaux rémunérés par chèque CESU (Chèque Emploi Service Universel) chez un particulier. Cela ne fait malheureusement que quelques heures par semaine ! Il faudrait que nous trouvions d'autres employeurs pour de travaux de peinture, jardinage, nettoyage, aide à la personne.

Les deux garçons ont repris le chemin de l'école en septembre : entrée au Collège pour l'ainé et entrée en CE2 pour le plus jeune. Cela semble bien se passer. Et, bien sûr, les entraînements de foot rythment de nouveau le planning de la semaine. Resterait sans doute, de notre point de vue, à élargir les activités plus culturelles, notamment en lien avec le quartier ...

A propos de l'appartement rue Bataille, à Lyon 8^{ème}, où habite depuis quelques semaines Amadou T. qui vient juste d'avoir 18 ans

Quelques photos de l'appartement rue Bataille



Un point rapide sur la situation du jeune

Amadou T. est un jeune Guinéen qui est arrivé en France en décembre 2019, à 15 ½ ans sans ses parents et sans aucune famille [= Mineur Non Accompagné (MNA)]. A cette époque, il n'a pas été reconnu mineur par les services de Forum-Réfugiés chargés, pour le compte de la Métropole de Lyon, d'évaluer si tel ou tel jeune étranger qui se présente comme mineur isolé répond bien à ces critères. Suite à ce refus de reconnaissance de minorité, Amadou est donc resté plusieurs mois à la rue, notamment au squat Maurice Scève de la Croix-Rousse. C'est là que nous avons fait sa connaissance et que les démarches ont été entreprises par le Collectif de la Croix-Rousse pour engager un « recours », avec l'aide d'un Juge des Enfants, pour faire reconnaître sa minorité, ce qui fut obtenu en mars 2020.

A partir de cette date, Amadou a donc été pris en charge dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Nous avons gardé contact avec lui pendant cette période pour aider à trouver un employeur acceptant de prendre Amadou en contrat d'apprentissage de boulangerie, ce qui a été fait en septembre 2020. Depuis cette date Amadou travaille comme apprenti boulanger à Genas. Début juin 2022 il a réussi son « CAP OIA Transformation des Produits Alimentaires ». Amadou a eu 18 ans fin mai 2022. Mais compte tenu de son bon parcours, il bénéficie d'un « Contrat Jeune Majeur » pour que l'ASE continue à l'aider dans son intégration professionnelle et sociale sans pouvoir le loger directement.

Sur les conseils de son patron, Amadou a aujourd'hui démarré une année complémentaire d'apprentissage chez son patron, tout en préparant le CAP officiel de boulanger avec la SEPR. Pour le logement d'Amadou, après quelques difficultés, les services éducatifs de l'ASE ont accepté la solution d'appartement rue Bataille que nous avons proposée au nom du Passage Monplaisir, le loyer devant être remboursé à l'association.

Pour conclure :

- **point financier** : Les versements réguliers et les dons ponctuels couvrent actuellement les dépenses et charges pour les deux appartements ... en espérant que, pour l'appartement rue Bataille, l'ASE ne tarde pas trop à nous rembourser les sommes avancées par l'association Le Passage Monplaisir. MERCI à la trentaine de donateurs réguliers et aux donateurs occasionnels ... mais ceux-ci se font plus rares malheureusement ! **Nous avons donc besoin d'élargir le nombre de personnes pouvant nous aider financièrement** (voir le flyer ci-dessous).

- **suivi administratif, matériel et social** des familles : notre petit groupe de personnes en capacité d'intervenir concrètement (5 / 6 personnes !) atteint ses limites ... Il faudrait vraiment pouvoir renforcer notre action grâce à l'arrivée d'autres « volontaires » de l'association. Nous recevons des demandes d'accompagnement auxquelles nous ne sommes pas en mesure de répondre et il faudrait pouvoir diversifier notre accompagnement, notamment vers les activités culturelles, les loisirs ... **L'appel est lancé !**

- **recherche de petits boulots et de travail** : Jusqu'à présent, pour les personnes n'ayant pas encore obtenu de régularisation avec autorisation de travail, un des seuls moyens encore tolérés officiellement pour gagner un peu d'argent est le **travail déclaré en CESU** (Chèque Emploi Service Universel) permettant d'effectuer des travaux « d'aide à la personne » : petit entretien, bricolage, courses, nettoyage de locaux, etc.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître ! Toutes les explications pratiques peuvent vous être données à ce sujet par plusieurs membres de l'association qui ont recours actuellement à cette forme de solidarité.

Réunion d'information ouverte à toutes et à tous Mercredi 19 octobre 2022, à 20h30

Salle Pierre
13 rue Saint-Maurice
69008 – LYON -

<p>Le Passage Accueil Migrants Monplaisir Un nouveau départ pour l'accueil des migrants sur le quartier de Monplaisir</p> <p>Le Passage Accueil Migrants Monplaisir</p> <p>Osons être solidaires ✓ accueil et accompagnement de familles migrantes. Pour cela : ✓ louer un appartement ; logement temporairement d'une famille accueillie et accompagnée.</p> <p>Pour plus de renseignements : courrier : 13 rue Saint-Maurice 69008 LYON Tél. : 07-68 59 55 57 / 66 73 16 74 74 courriel : lepassagemonplaisir@gmail.com</p>	<p>Vos coordonnées : Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ ; Je souhaite être contacté(e) par courriel () par courrier postal () Code Postal : _____ Ville : _____ Adresse courriel : _____</p> <p>Crédit Mutuel (CCM Frères Lumière) Banque Guichet N° de compte Clé Devise 10278 07334 00020676001 58 Euros IBAN : FR76 1027 8073 3400 0206 7600 158 BIC CMCFFR2A À compléter et à remettre à Le Passage-Accueil Migrants Monplaisir, 13 rue St-Maurice 69008 LYON</p> <p>BON DE SOUTIEN</p> <p>Je soutiens l'action du Passage-Accueil Migrants Monplaisir. () J'adhère à l'association en versant la cotisation annuelle de 10 € ; chèque () espèces () () Je m'engage à participer aux frais d'hébergement () je fais un don de ... () je fais un don mensuel par virement de () () je désire un reçu fiscal</p> <p>si vous êtes imposable, 66 ou 75 % de vos dons sont déductibles de votre imposition de revenu dans la limite de 531 euros selon la législation en vigueur</p>	<p>Après plusieurs années de pratique</p> <p>Fort de l'expérience de ses membres, l'association loi 1901, « Le Passage-Accueil Migrants Monplaisir » a comme objet global :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'accueil et l'accompagnement de familles migrantes. <p>Dans ce but, elle souhaite</p> <ul style="list-style-type: none">• louer un appartement pour loger temporairement la (ou les) famille(s) migrante(s), accueillie(s) et accompagnée(s). <p>Pour parvenir à cet objectif, l'association - Le Passage-Accueil Migrants Monplaisir - est donc à la recherche :</p> <ul style="list-style-type: none">> d'un appartement, avec un loyer et des charges modestes, sur Lyon 8^{ème} / Lyon 3^{ème} de préférence.> de donateurs qui s'engagent à verser régulièrement ou ponctuellement de l'argent (10, 20, 50 €...) pour permettre le paiement d'une partie du loyer et des charges (tes dons feront l'objet d'un reçu fiscal).> De nouveaux membres de l'association pouvant aider à l'accompagnement social de la famille migrante.
---	---	--